

orientation  
conseil et accompagnement  
écoute  
ACCUEIL  
INFORMATION



**Les Maisons  
départementales  
des solidarités**

# Le Conseil général de l'Essonne s'engage au service de tous les Essonniens.

L'accompagnement social et médico-social constitue une part essentielle de la politique départementale de solidarité mise en œuvre par le Conseil général de l'Essonne.

C'est une mission à laquelle contribue l'ensemble des personnels au sein des Maisons départementales des solidarités (MDS).

Ils accueillent, écoutent, informent et accompagnent, au quotidien, tous ceux qui se trouvent confrontés à des difficultés qu'ils ne peuvent résoudre seuls.

C'est ainsi que chaque jour, ensemble, nous faisons vivre l'Essonne solidaire.



**Jérôme Guedj**  
Président du Conseil général



**Jérôme Cauët**  
Vice-président chargé  
de l'action sociale territorialisée  
et des relations avec les  
partenaires sociaux

## En 2010

dans les MDS,

- Près de 168 000 Essonniens accueillis
- 1 100 spécialistes de l'action sociale et de la santé pour vous accueillir, vous accompagner et vous orienter.

# Les Maisons départementales des solidarités (MDS) : au service de tous !

Chacun, au cours de son existence, peut rencontrer des difficultés ou se poser des questions auxquelles il est difficile de répondre.

- Présentes sur tout le territoire de l'Essonne et ouvertes à tous, quels que soient votre âge et votre situation, les Maisons départementales des solidarités peuvent vous aider.  
Vous y trouverez des professionnels pour vous accueillir, répondre à vos interrogations et trouver la réponse la plus adaptée à votre situation.
- Dans chaque MDS, toute une équipe de professionnels vous reçoit : assistants de service social, éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, conseillers d'insertion, médecins, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, conseillers conjugaux et familiaux, psychologues, éducateurs de jeunes enfants, sages-femmes, infirmiers et assistants administratifs.



# Les Maisons départementales des

## UN ACCUEIL ADAPTÉ

L'accueil est la première mission des Maisons départementales des solidarités. Il permet une écoute attentive de votre demande et une aide à l'accès aux droits, à l'information.

Selon votre situation, vous disposerez d'une :

- réponse immédiate en cas de besoin,
- orientation vers les services ou les dispositifs d'aide sociale,
- proposition d'accompagnement social et/ou médico-social.

## L'INSERTION DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

### ■ L'accès aux droits

Les professionnels des Maisons départementales des solidarités vous aident dans la réalisation de vos démarches administratives

et la constitution de dossiers. Ils vous informent et vous conseillent sur vos droits en matière de protection sociale, de logement et de santé.

### ■ L'instruction des demandes de RSA

Les travailleurs sociaux et les conseillers d'insertion du Département vous aident à effectuer votre demande, à élaborer et mettre en œuvre votre projet d'insertion.

# solidarités vous viennent en aide

## ■ Les problèmes financiers Les difficultés d'hébergement

Les problèmes financiers comme les difficultés d'hébergement constituent des obstacles importants à l'établissement d'une vie sociale et familiale. Les professionnels des MDS vous aident à trouver des solutions provisoires et vous soutiennent dans vos démarches auprès des services compétents.

## ■ Les aides complémentaires

Selon votre situation, différents soutiens peuvent vous être proposés; comme un accompagnement social personnalisé ou des interventions de professionnels spécialisés à votre domicile dans le cadre d'aides éducatives ou budgétaires.



# LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE

## **L'aide sociale à l'enfance**

Les travailleurs sociaux et médico-sociaux des MDS offrent des réponses adaptées aux familles ayant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Ils leur apportent un soutien matériel, éducatif et psychologique comme par exemple des suivis éducatifs à domicile.

Lorsque la situation le nécessite et après décision de l'inspecteur de l'aide sociale à l'enfance, un accueil des jeunes peut être proposé aux familles.

## **Le soutien à la parentalité**

Être parent c'est parfois compliqué.

Au sein des Maisons départementales des solidarités, des activités de soutien à la parentalité sont organisées pour vous permettre d'exprimer les difficultés que vous vivez au quotidien avec vos enfants et rompre l'isolement que vous pouvez ressentir.



## L'ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DE LA NAISSANCE

Pour votre suivi de votre grossesse, votre santé et celle de votre enfant, les Centres de protection maternelle et infantile (PMI) de l'Essonne vous proposent des visites à domicile, des permanences et des consultations médicales.

Des actions sont également organisées pour vous soutenir et vous accompagner dans votre rôle de parent.

Un premier contact peut être pris au sein de la MDS. Vous pouvez également prendre rendez-vous directement dans l'un des 63 centres de PMI.

**+ d'infos sur [essonne.fr](http://essonne.fr)**

## UNE INFORMATION SUR LES MODES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Au sein des MDS, vous pourrez obtenir des renseignements sur les différents modes d'accueil : assistant(e) maternel(le) indépendant(e), crèche collective, halte garderie, multi-accueil, microcrèche, jardin d'enfants, jardin d'éveil, maison d'assistantes maternelles et crèche familiale.

Vous pourrez également trouver toutes les informations utiles sur les métiers d'assistant(e) maternel(le) et d'assistant(e) familial(e) et notamment y retirer un dossier de candidature si ces professions vous intéressent.



## UN SOUTIEN À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Une information sur la vie affective et sexuelle, la contraception et le dépistage des infections sexuellement transmissibles est proposée par les Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF).

Pour les mineurs, les consultations sont gratuites et ne nécessitent pas d'autorisation parentale.

En cas de problèmes relationnels au sein du couple ou de la famille, vous pouvez rencontrer une conseillère conjugale et familiale.

Un premier contact peut être effectué au sein de la MDS.

Vous pouvez également prendre rendez-vous dans l'un des 29 CPEF de l'Essonne.

Pour connaître le centre le plus proche de chez vous, **contactez votre MDS.**

+ d'infos sur [essonne.fr](http://essonne.fr)



## L'AIDE SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES



Le personnel des Maisons départementales des solidarités vous informe et vous conseille sur les aides relatives au maintien à domicile et les possibilités d'accueil en établissement. Il vous oriente vers les structures compétentes en fonction de votre situation.

# Et aussi, dans votre Département...

## LA PRÉVENTION ET LA SENSIBILISATION À LA SANTÉ

Au sein des 5 Centres départementaux de prévention et de santé (CDPS), médecins et infirmier(e)s vous accueillent et vous écoutent au cours de **consultations de prévention**.

Ils interviennent dans la lutte contre des maladies transmissibles (VIH, hépatites B et C, tuberculose, maladies à prévention vaccinale) en proposant des dépistages et des moyens de prévention. Ils proposent un suivi et un accompagnement médico-social aux personnes en insertion et participent à la sensibilisation du dépistage des cancers du sein et colorectal.

Vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une de ces structures départementales.

Pour connaître le centre le plus proche de chez vous, **contactez votre MDS**.

+ d'infos sur [essonne.fr](http://essonne.fr)



# Les Maisons départementales des solidarités

- 21 sites
- plus de 100 lieux de permanences sociales
- 63 centres de protection maternelle et infantile
- 29 centres de planification et d'éducation familiale
- 2 camions itinérants de protection infantile
- 5 centres départementaux de prévention et de santé

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

9h -12h30 / 13h30-17h00

fermeture le vendredi à 16h30

- **ARPAJON**

25 bis route d'Égly - 01 69 17 14 40

- **ATHIS-MONS**

Maison des solidarités / Espace pyramide

1-5 avenue François Mitterrand

\* fermeture le jeudi matin, accueil téléphonique

maintenu - fermeture à 17h30, sauf le vendredi à 17h

- **BRÉTIGNY-SUR-ORGE**

9 rue du Bois de Châtres - 01 60 84 63 81

- **BRUNOY**

12 rue des Peupliers - 01 60 47 94 00

- **CHILLY-MAZARIN**

2 avenue François Mitterrand - 01 69 79 93 35

- **CORBEIL-ESSONNES**

5 rue Marcel Paul - 01 60 89 93 60

- **DOURDAN**

2 place Bad-Wiessee - 01 64 59 89 69

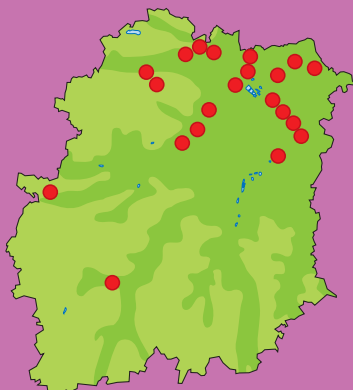
- **DRAVEIL**

Château des Sables

173 rue Pierre Brossolette - 01 69 42 14 45

# LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

- **ÉTAMPES**  
MAISON DU CONSEIL GÉNÉRAL DU SUD ESSONNE  
Promenade des Prés - 01 69 16 14 25
- **ÉVRY**  
Boulevard de l'Écoute-s'il-pleut - 01 60 87 76 20  
\* fermeture le jeudi matin, accueil téléphonique maintenu
- **GRIGNY**  
6 ter avenue des Tuileries - 01 69 02 11 50  
\* fermeture le jeudi matin, accueil téléphonique maintenu
- **MARCOUSSIS**  
7 rue du Fond des Prés - 01 69 63 35 90
- **MASSY**  
4 avenue de France - 01 69 75 12 40
- **MENNECY**  
18 avenue du Buisson Houdart - 01 69 90 64 80
- **MONTGERON**  
2 rue Louis Armand - 01 69 52 44 44
- **PALaiseau**  
8 avenue du 1<sup>er</sup> mai, ZAE les glaises - 01 69 31 53 20  
\* pas d'accueil téléphonique le mardi après-midi
- **RIS-ORANGIS**  
83 route de Grigny - 01 69 02 77 50
- **SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS**  
4 rue Frédéric Joliot Curie - 01 69 46 57 60
- **SAVIGNY-SUR-ORGE**  
6 bis rue de Morsang - 01 69 12 35 10
- **LES ULIS**  
128 avenue des Champs Lasniers - 01 64 86 11 10
- **VIRY-CHATILLON**  
Centre Hoche - 4 rue Condorcet  
91260 Juvisy-sur-Orge - 01 69 12 36 70  
\*fermeture le jeudi matin, accueil téléphonique maintenu



# LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

## **Conseil général de l'Essonne**

Boulevard de France

Tour Malte

91 012 Évry cedex

Téléphone

01 60 91 91 91

[essonne.fr](http://essonne.fr)